

ZOOM

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

LE VOLONTARIAT EN BELGIQUE CHIFFRES-CLÉS ET ANALYSE

Que représente aujourd'hui le travail non rémunéré dans le volume total d'activités en Belgique? Qui sont ces hommes et ces femmes qui choisissent de s'investir – un peu, beaucoup, énormément – dans des activités bénévoles? À la demande de la Fondation Roi Baudouin, des chercheurs de l'université de Liège et de Gand ont réalisé une analyse quantitative qui donne une image précise du travail volontaire dans notre pays.

» L'étude «Le volontariat en Belgique» se base sur un **matériel statistique très solide** alors qu'on ne disposait jusqu'ici que de données incomplètes ou obsolètes. Sous l'impulsion de la Fondation Roi Baudouin, un volet "bénévolat" a en effet été ajouté, fin 2014, dans l'enquête sur les forces de travail que réalise chaque année le Service Public Fédéral Economie.

» Un échantillon représentatif de près de 10.000 personnes a ainsi pu être sondé au moyen d'un questionnaire rigoureux, fondé sur la méthodologie développée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces données autorisent des **extrapolations fiables** à l'ensemble de la population belge et permettent aussi de faire apparaître certaines particularités régionales.

Volontariat ou bénévolat?

Dans l'usage courant, ces deux termes sont généralement des synonymes qui servent à désigner tout travail non rémunéré. On parlera néanmoins de "volontariat" lorsqu'il est spécifiquement question d'activités visées par la loi de 2005 relative aux droits des volontaires. Selon la loi, le volontariat consiste en une activité qui ne fait l'objet d'aucune rétribution, obligation ou recherche d'un profit personnel. Elle s'exerce en dehors du cadre familial et à travers une organisation. L'OIT applique par contre une définition plus large, qui inclut également le bénévolat informel réalisé en dehors d'une organisation.



EN UN COUP D'ŒIL

» On peut estimer qu'en Belgique plus de 1.800.000 personnes font du bénévolat au sens large, dans des organisations et/ou au bénéfice direct de tiers (bénévolat informel).

» Parmi ces bénévoles, près de 1.166.000 personnes, soit **12,5% de la population belge** âgée de 15 ans et plus, effectuent des prestations gratuites au sein d'organisations et peuvent donc être qualifiées de volontaires au sens de la loi belge. C'est sur ce public que porte l'étude.

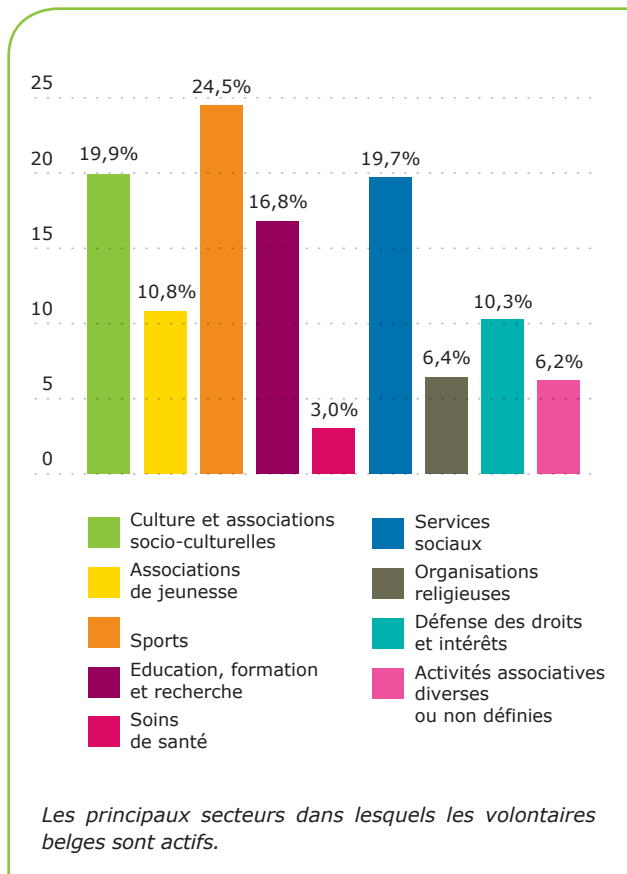
		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Bénévoles dans des organisations	Nombre	67 564	753 243	344 861	1 165 668
	% Population	7.2%	13.9%	11.7%	12.5%
Bénévoles uniquement hors organisations	Nombre	72 211	329 815	233 090	635 116
	% Population	7.7%	6.1%	7.9%	6.8%
Total des bénévoles	Nombre	139 775	1 083 058	577 951	1 800 784
	% Population	14.8%	20.1%	19.5%	19.4%



Quelles activités dans quels secteurs ?

- » Le **total des prestations gratuites** en Belgique s'élevé à 221,2 millions d'heures par an. Le travail gratuit équivaut ainsi à 4,1 % du travail rémunéré. À titre de comparaison, c'est nettement plus que le volume de travail salarié dans le secteur financier (176,3 millions). Cela équivaut aussi à près de 130.000 emplois équivalents temps plein.
- » Plus de la moitié des volontaires n'ont qu'une seule activité bénévole et près de 80% d'entre eux sont actifs dans **une seule organisation**.
- » Le volontaire moyen preste près de **4 heures de travail non rémunéré par semaine**. Mais cette moyenne cache de grandes disparités : cela va de quelques heures de bénévolat à plusieurs centaines d'heures par an.
- » Environ un volontaire sur deux n'effectue que quelques prestations dans l'année, voire une seule (par exemple dans le cadre d'un événement occasionnel). Pour l'autre moitié, les activités bénévoles se font surtout à un rythme hebdomadaire ou mensuel. À peine 2,1% des volontaires sont actifs chaque jour.
- » Au niveau des domaines d'activités, il y a **quatre secteurs dominants** : le sport, la culture, les services sociaux et l'éducation. La faible représentation du secteur de la santé est due au fait qu'il implique des compétences dont ne disposent en général pas les bénévoles.

- » Le **monde associatif** draine – plus encore en Flandre que dans les deux autres Régions – la très grande majorité de toutes ces activités bénévoles. Le secteur public (communes, CPAS,...) n'en profite que dans une faible mesure (7,7%) et même moins que les structures informelles, telles que les associations de fait.



Qui est le volontaire ?

- » **Le genre** n'est pas un facteur déterminant sur le plan quantitatif : les hommes et les femmes sont quasiment aussi nombreux à faire du travail volontaire. Mais ils n'effectuent **pas toujours les mêmes tâches**.

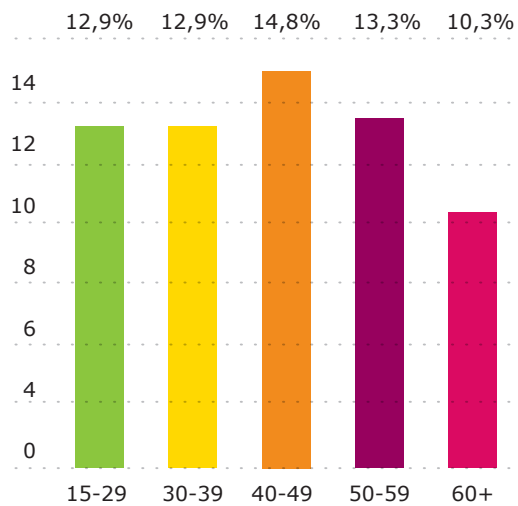
On observe notamment des écarts significatifs par rapport à trois types d'activités bénévoles : les fonctions dirigeantes et les tâches qui relèvent d'un travail qualifié ou semi-qualifié sont plus souvent exercées par des volontaires masculins alors qu'il y a nettement plus de fonctions de service qui sont assurées par des femmes.

- » Les hommes sont aussi plus présents dans le secteur du sport tandis que les femmes s'investissent davantage dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la recherche ainsi que dans les organisations religieuses.

Plus surprenant sans doute : on ne constate **pas de différence significative** entre les deux sexes **dans le secteur des soins de santé et dans celui des services sociaux** alors que les femmes ont la réputation d'être plus actives dans le domaine de l'aide aux personnes.



» Au niveau de **l'âge**, l'engagement volontaire suit globalement une courbe légèrement ascendante puis descendante, avec une augmentation du nombre de bénévoles entre 15 et 50 ans, suivie d'un déclin progressif. Mais les **écarts sont assez peu marqués** et toutes les tranches d'âge restent proches de la moyenne générale jusqu'à 75 ans, moment où les prestations bénévoles commencent à diminuer fortement.



Pourcentage de volontaires par rapport au total de la population selon cinq grandes catégories d'âge.

» Contrairement à une autre idée souvent entendue, les **seniors** ne sont donc **pas proportionnellement plus nombreux** à s'engager comme volontaires: l'analyse montre que les plus de 60 ans ne sont pas surreprésentés dans le secteur du volontariat au regard de leur poids dans la population belge. C'est encore plus vrai en Flandre, où leur taux de bénévolat est nettement inférieur à celui des quadragénaires et des quinquagénaires. La moyenne des plus de 60 ans est influencée négativement par le déclin de l'engagement volontaire au-delà de 75 ans, mais même sans cet élément, elle n'est pas supérieure aux tranches d'âge plus jeunes.

» En raison du vieillissement de la population, les seniors constituent malgré tout, **en chiffres absolus**, le groupe de bénévoles le plus nombreux, ce qui peut expliquer l'impression de surreprésentation: **environ un volontaire belge sur quatre a plus de 60 ans**.

» Les écarts les plus nets sont liés au **niveau de formation**: de manière générale, on peut dire que le taux de bénévolat s'élève en même temps que le diplôme obtenu, une tendance également observée à l'étranger. C'est ce qui explique pourquoi pas moins de 58% des activités bénévoles en Belgique sont réalisées par des personnes qui possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur (bachelier ou master).

Le volontariat à Bruxelles

Dans l'ensemble, les écarts régionaux entre la Wallonie et la Flandre sont assez peu marqués, mais le volontariat présente un profil un peu particulier à Bruxelles. La capitale se distingue entre autres par un taux de bénévolat global plus faible. Mais les disparités en fonction du niveau de formation y sont encore plus fortes: à eux seuls, les titulaires d'un diplôme universitaire prestent plus de 40% des activités bénévoles. La part des soins de santé dispensés bénévolement est aussi trois fois supérieure à la moyenne nationale, ce qui s'explique à la fois par la proportion importante de diplômés universitaires à Bruxelles et par des besoins plus importants en matière de santé.

» Le niveau de formation influence aussi la **nature des fonctions exercées**: plus il est élevé, plus les volontaires optent pour des fonctions dirigeantes, des activités intellectuelles, scientifiques ou artistiques ainsi que des fonctions intermédiaires à caractère technique.

» Il apparaît que les **personnes qui ont un emploi** font significativement plus de volontariat que les autres catégories, à l'exception des étudiants. Les personnes engagées dans la vie professionnelle représentent ainsi 57% du total des volontaires.

» On observe aussi certains écarts intéressants entre l'âge et **l'intensité de l'engagement volontaire**: les jeunes de 20 à 24 ans sont ceux qui y consacrent le plus de temps. Par la suite, le nombre d'heures de volontariat baisse peu à peu, à mesure que les jeunes adultes s'investissent dans leur vie familiale et professionnelle. Il augmente à nouveau à partir de 55 ans, au moment où beaucoup de personnes recommencent à disposer de plus de temps libre.



L'ACTION DE LA FONDATION

- » Dans le cadre de son programme d'action Engagement sociétal, la Fondation Roi Baudouin cherche depuis longtemps à **promouvoir le monde associatif** et le volontariat. Outre sa dimension citoyenne, l'engagement bénévole est en effet un complément indispensable au travail rémunéré, en particulier quand celui-ci ne peut pas être envisagé pour des raisons de rentabilité (accompagnement de personnes à domicile, par exemple). Il peut aussi être créateur d'emplois en contribuant à identifier des besoins nouveaux ou insatisfaits.
- » C'est dans cet esprit qu'a été créé en 2012 **l'Observatoire des associations et des fondations**. Il s'agit de mieux faire connaître le secteur associatif, par une meilleure collecte des données, afin de dégager des tendances au fil des années: l'évolution de l'emploi, celle du volontariat, des ressources des associations... Il met aussi des outils à sa disposition, comme **le site www.bonnescauses.be**. Plus de 3.400 associations y sont déjà référencées et bon nombre d'entre elles sont à la recherche de bénévoles. Un module de recherche facilite depuis peu la mise en rapport de l'offre et de la demande: la personne désireuse de s'engager bénévolement peut rechercher des associations demandeuses en fonction de plusieurs critères.
- » Une autre initiative de l'Observatoire est la publication du **Baromètre des associations**. Ce sondage annuel, complété par des entretiens qualitatifs, permet de prendre la température du secteur et d'évaluer notamment l'impact que la conjoncture économique exerce sur lui.
- » L'étude "Le travail volontaire en Belgique" apporte un éclairage complémentaire sur notre paysage associatif. Tout comme le Baromètre, elle devrait pouvoir être répétée afin de permettre d'identifier une **série de tendances et d'évolutions** dans ce domaine. Il serait donc souhaitable que le module bénévolat soit régulièrement inclus – par exemple tous les trois ans – dans l'enquête sur les forces de travail. Il serait intéressant que d'autres pays récoltent aussi ce type de données selon la méthodologie développée par l'OIT.

L'étude «Le travail volontaire en Belgique. Une analyse quantitative» est disponible sur www.kbs-frb.be



FONDATION ROI BAUDOIN

AGIR ENSEMBLE POUR UNE SOCIÉTÉ MEILLEURE

La Fondation Roi Baudouin est une fondation indépendante et pluraliste, active au niveau belge, européen et international. Nous voulons apporter des changements positifs dans la société et, par conséquent, nous investissons dans des projets ou des individus qui peuvent en inspirer d'autres.





En 2014, nous avons soutenu 2.000 organisations et individus pour un montant total de 30 millions d'euros. 2.100 personnes dans des jurys indépendants, des commissions d'experts et des comités d'accompagnement ont mis bénévolement leur expertise à disposition.

La Fondation organise également des tables rondes sur d'importants thèmes sociétaux, partage des résultats de recherche dans des publications (gratuites), noue des partenariats et stimule la philanthropie 'via' la Fondation Roi Baudouin et non 'pour' elle.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

www.kbs-frb.be

Suivez-nous sur:    

 Fondation
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

ÉDITEUR RESPONSABLE

Luc Tayart de Borms
rue Brederode 21 - 1000 Bruxelles

Octobre 2015